



PROJET SPORTIF DE LA LIGUE GRAND EST 2018

Préambule :

La loi sur la réforme territoriale a vu la fusion de nos 3 territoires pour donner : la Ligue du Grand Est. En raison de la nouvelle dimension de la Ligue et pour faire face à l'évolution constante du niveau de jeu chez les jeunes golfeurs, la Ligue du Grand Est a pris de nouvelles orientations qui iront de l'uniformisation des actions et des formats de jeu au choix des intervenants par secteur de la performance afin d'améliorer la formation sportive de sa filière Jeunes.

Ainsi, dès 2017, la Ligue a créé dans son **Pôle Grand Est**, 2 entités différentes mais complémentaires pour mieux former et mieux encadrer son Elite Jeunes.

I. Le Pôle Formation

L'entrée dans cette formation est conditionnée par les critères suivants :

- Un classement au Ranking correspondant aux critères fixés par la Ligue (voir annexe)
- Le volontariat clairement affiché du jeune et de sa famille
- La passation de tests physiques et techniques
- L'acceptation du collège composé du Conseiller Technique Fédéral, du Staff Technique, du Psdt de la Ligue et du Responsable de la Commission jeunes de la Ligue Grand Est.
- Le potentiel détecté (âge/niveau)

Cette formation est centrée sur le joueur afin de développer les compétences nécessaires pour exister au meilleur niveau dans les catégories prioritaires U12, U14, U16.

Les U18 feront objet d'une analyse spécifique liée à leur identification sur la liste de SHN et à leur projet sportif.

Réservée à ceux qui ne sont pas en structure d'entraînement permanent qu'elle soit privée ou fédérale (Pôles).

Cette formation est véritablement une offre complémentaire faite aux familles :

La Ligue propose une formation globale :

- Technique
- Physique
- Mentale

Avec des référents par discipline, identifiés et proposés dans les territoires.

Un coach technique est désigné par catégorie d'âge sur chacun des territoires.

La famille, le joueur et la Ligue Grand Est s'engagent par la signature d'un contrat.

La famille s'engage selon l'âge du jeune et le niveau Sportif à une participation financière à la hauteur du référent ci –dessous :

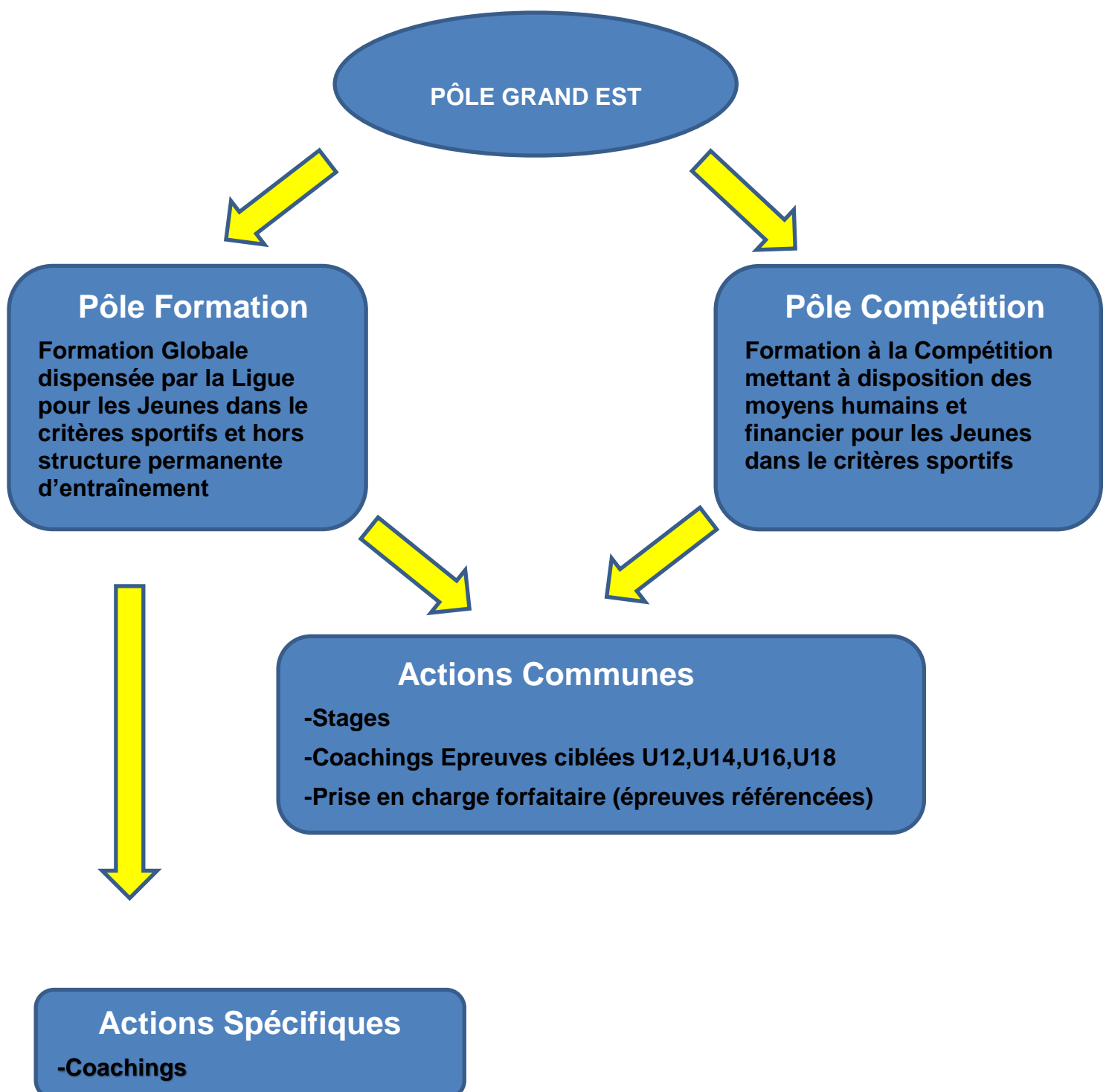
Avenir	U12	Espoir	U12	Elite	U12/U14/U16	Elite+	U12/U14/U16	U18
100€/an		300€/an		600€/an		900€/an		1200€/an



II. Le Pôle Compétition

Ce « **Tronc Commun** » sera proposé à tous les jeunes U12/U14/U16/U18 de la Ligue du Grand Est qui seront dans les critères sportifs 2018 et se nommera **le Pôle Compétition**. Cette formation à la compétition sera constituée de Stages, de Coachings et d'aide financière sur les épreuves ciblées et référentes dans les catégories Girls & Boys 2018.

ORGANISATION SCHEMATIQUE





A. LES CATEGORIES CIBLEES → U12, U14, U16 & U18

La Ligue Grand Est (conjointement avec ses Comités Départementaux) possède toutes latitudes pour détecter, former et orienter vers la compétition leurs meilleurs éléments, ceci en relation étroite avec les Clubs.

La Ligue Grand Est dans sa volonté de rendre plus sportive l'ensemble de la filière jeune conformément aux Directives Techniques Nationales a pour cible principale les U12, U14, U16 voir les U18 (*selon niveau & Projet Sportif*), proposera dans le cadre de ses orientations, des Stages, des Coachings et parfois des Matches pour les meilleurs de ces catégories.

B. CANDIDATURES

Les joueurs de la Ligue seront regroupés au sein d'une entité dénommée : "**Pôle Grand Est**".

Les prérequis pour pouvoir intégrer le Pôle Grand Est sont fonction de la catégorie d'âge et du classement dans les différents Rankings (Jeunes/Adultes/Monde).

Les critères sont définis par le CTF et la Ligue Grand Est qui se réserve la possibilité d'intégrer un jeune hors référence (WC) au vu de son potentiel et/ou de son projet.

C. RESULTATS SPORTIFS REQUIS

Les prérequis pour pouvoir intégrer le Pôle Grand Est sont fonction de la catégorie d'âge et du classement dans les 2 Mérites Nationaux (Adultes/Jeunes) critères définis par le CTF de la Ligue du Grand Est.

Il s'agira d'apparaître au niveau National dès sa 1^{ère} année dans la catégorie :

CRITERES PGE 2018		
	Catégories	LIGUE EST
RANKING JEUNES	U12 Garçon	< 400
	U12 Fille	< 200
	U14 Garçon	<200
	U14 Fille	< 150
RANKING ADULTES	U16 Messieurs	<250
	U16 Dames	< 200
	U18 Messieurs	±1500 WR
	U18 Dames	± 1000 WR



D. SELECTION EN POLE GRAND EST

La sélection de ce PGE sera annoncée à chaque fin d'année suite à :

- l'analyse des différents tests passés en Novembre
- du bilan sportif de la saison
- du projet sportif du jeune
- du potentiel du jeune

Quelles que soient les performances réalisées, la décision de sélection en Pôle Grand Est sera du seul ressort du CTF après avis de la Commission Jeunes et du Comité Exécutif de la Ligue. Le CTF en accord avec la Comité Exécutif de la Ligue du Grand Est se réservera en outre la possibilité d'intégrer des wilds cards dans le Pôle Grand Est.

E. FINANCEMENT SAISON 2018

○ Les Stages/Sélections :

Plusieurs rendez-vous incontournables selon la catégorie d'appartenance 2017

U12

- *Stage de Pâques 25/29 Avril (Sélection 10 jeunes) (lieu et dates à préciser)*
- *Stage « préparation IL U12 » - 26/28 Août à Troyes la Cordelière (Equipe IL U12)*
- *GPJ de « préparation à l'IL U12 » – Fin Septembre (lieu et dates à préciser)*

Pour le Stage de Pâques, la Ligue prendra à sa charge le coût des différents intervenants (coachs) ainsi que les jeunes, ceux-ci auront à régler une participation forfaitaire de 110€.

U14

- *Internationaux de France U14 (Sélection de Ligue → 4 jeunes)*

○ Le Calendrier sportif 2018

Après validation par le CTF du Grand Est d'une planification de calendrier individualisée pour la saison 2018 selon les épreuves référencées, des forfaits de déplacement seront proposés par la Ligue du Grand Est (*voir document en Annexe*)

Le Mérite Jeunes Garçons et Filles sera notre principal critère de référence pour les U12 & U14 puis le Mérite Adulte Messieurs et Dames pour les U16 ainsi que le World Ranking Amateur en U18.

Pour cette nouvelle saison, nous privilégierons pour les U12 et U14 quelques Grands Prix Jeunes ciblés en orientant les plannings individuels vers ces épreuves et en proposant quelques coachings.

Pour les U16 & U18, la progression aux Mérites National Amateur Messieurs & Dames et/ou le World Ranking restera la priorité. Ainsi quelques « Grands Prix Elite » seront ciblés et bien évidemment les épreuves spécifiques identifiées dans la filière Boys & Girls ainsi que les Epreuves Fédérales et Internationales seront au programme. (*voir Annexe*)



E. COACHINGS

Les Coachings déclenchés par la Ligue se feront uniquement sur des épreuves ou actions ciblées. Dans la mesure du possible et de leur disponibilité, nous veillerons que cela soit toujours un des Coachs du Staff Technique de la Ligue du Grand Est qui intervienne. Dès le début de l'année 2018, un planning de répartition des coachings sera présenté aux jeunes du PGE et ce, dans chaque catégorie.

F. ORGANISATION COACHINGS LIGUE

Pour les Coachings programmés en 2018, la Ligue proposera une organisation logistique (déplacement et hébergement) en collaboration avec le coach référent de l'épreuve. Le projet logistique sera proposé aux familles et il sera indiqué la participation qui sera demandée. Dans l'hypothèse d'un choix différent par les familles la participation financière de la Ligue sera exclue.

G. ENTREE/SORTIE DU POLE GRAND EST

La composition du Pôle Grand Est sera réexaminée dans l'année notamment après les échéances suivantes :

- Finale de l'IR Est (10 et 11 Juillet au GC de Dijon Bourgogne)
- Championnat de France individuel (25/07/2017 au 30/07/2017 au Golf Club de _____)
- British Girls & Boys

A chacune de ces révisions, l'Équipe Technique Régionale se réserve le droit, sur proposition ou après avis de la Commission Jeunes et du Comité Exécutif de la Ligue, d'intégrer de nouveaux joueurs ou/et d'écarter ceux dont le comportement ou/et les résultats ne sont pas à hauteur de l'investissement consenti par la Ligue.

H. LISTE MINISTERIELLE SPORTIF DE HAUT NIVEAU & PROJET SPORTIF SPECIAL U18

Il sera mis en place pour les jeunes inscrits sur cette liste, un dispositif spécifique, sous la responsabilité et l'initiative du Bureau Directeur de la Ligue en liaison avec les services de la DTN. Les U18 apparaissant sur les listes SHN et ayant un Projet Sportif post Bac pourront postuler en présentant un dossier de candidature à ce statut de *Projet Sportif Spécial*, s'ils sont retenus ils pourront bénéficier au sein du PGE au sein du PGE d'une enveloppe budgétaire annuelle et d'un nombre de jours de coaching par le CTF à la hauteur de leur engagement.

I. TENUES OFFICIELLES POLE GRAND EST

Afin de marquer et de motiver l'appartenance à l'élite de la nouvelle région Grand Est, un Package d'intégration pour les catégories U12, U14, U16, U18 sera offert dès l'intégration du jeune : 2 polos, 1 pull ou coupe-vent + l'accord tarifaire déjà en place avec Taylor Made.

J. CHARTE DU PROJET SPORTIF

L'intégration pour une saison dans le Pôle Grand Est reste subordonnée au retour dans la Ligue d'un exemplaire de la Charte du projet Sportif signée par le joueur, son représentant légal.



CHARTRE DU PROJET SPORTIF

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tel :

Club d'appartenance :

Filière

• **Pôle Formation**

• **Pôle Compétition**

MES DEVOIRS

J'ai pris connaissance du Projet Sportif de la LIGUE DU GRAND EST et je m'engage à :

- renouveler ma licence et faire enregistrer mon certificat médical dans un Club de la Ligue
- établir le calendrier sportif de ma saison et à le communiquer au CTF dans les délais impartis (Février 2018)
- participer, sauf empêchement exceptionnel, à :
 - tous les Stages et entraînements organisés au profit du Pôle Grand Est.
 - tous les tours de qualification régionale pour le Championnat de France des Jeunes puis le Championnat de Ligue Jeunes du Grand Est.
 - toutes les compétitions de niveau national ou international pour lesquelles je serai sélectionné(e) par mon Club, ma Ligue.
 - Jouer au moins 5 Epreuves Fédérales pour les U18.
 - Jouer au moins 5 GPJ dont 1 des 3 GP Jeunes du Grand Est, mais aussi 5 GP Adultes pour les U14
 - Pour les U12 au moins 5 GPJ dont les 3 GPJ du Grand Est.
- à avoir en tout lieu, lors de toute compétition, tout rassemblement ou entraînement, une tenue et un comportement exemplaires et faisant honneur à la et au club que je représente.
- à réserver préalablement mes départs dans les golfs autorisant l'accès gratuit à leur parcours pour les jeunes du Pôle Grand Est et à remercier un représentant du club concerné ou le responsable de l'accueil lors de mon passage
- à signaler systématiquement au(x) médecin(s) que je consulte que je suis susceptible d'être soumis à des contrôles anti-dopage et d'avoir en permanence avec moi (en compétition, comme en stage) le formulaire d'autorisation parentale signé permettant un prélèvement.
- à proscrire, sous peine d'exclusion immédiate du Pôle Grand Est, toute consommation de cannabis qui reste détectable dans les urines pendant 5 semaines.
- à respecter les consignes données par les entraîneurs et/ou accompagnateurs

lors des stages, matchs, compétitions en mettant en œuvre les protocoles suivants :

- 1-Respecter un éveil musculaire défini + un échauffement au golf (rituel)
 - 2-Respecter une récupération technique après chaque partie d'environ 45'
 - 3-Respecter une récupération physique après le golf
- à renseigner Seegolfstats après chaque tour de compétition en 2018
 - à réaliser le « fitting » demandé par la Ligue avant le mois de Mars 2018

MES DROITS

Pendant ma période d'appartenance au Pôle Grand Est, la Ligue du Grand Est s'engage

- à me prendre en charge financièrement si je participe à tout ou partie des événements suivants : (sous réserve du règlement d'une participation forfaitaire individuelle définie au préalable)
 - stages d'entraînement et de préparation à la compétition organisés par l'IR Est pendant les vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint)
 - Matchs organisés par la Ligue contre une autre sélection de Ligue.
- à participer forfaitairement (réf tableaux) aux frais engendrés par ma participation éventuelle aux compétitions individuelles listées dans l'annexe au Projet Sportif de la Ligue Grand Est (sous réserve d'éligibilité)

NB : La Ligue gèrera directement les épreuves suivantes :

- L'InterLigue des U12 (prise en charge totale)
- Le Championnat de France des Jeunes U12, U14, U16 (forfait/joueur/jour)
- Le Tournoi Fédéral Jeunes U14/U16 (forfait tournoi)
- Le Championnat de France Cadet. (forfait /joueur/jour)

MON ENGAGEMENT

Mon représentant légal et moi-même avons pris connaissance du Projet Sportif de la Ligue du Grand Est et de la Charte exposant mes devoirs et mes droits dans le cadre de ce Projet. Je suis informé que tout manquement grave à la présente Charte pourra entraîner mon exclusion immédiate et définitive du Pôle Grand Est de la Ligue

TRANSFERT DANS UN CLUB HORS LIGUE

Mon représentant légal et moi-même sommes informés que le transfert ou le renouvellement de ma licence dans un club n'appartenant pas à la Ligue Grand Est implique le remboursement intégral de toutes les aides financières qui m'auront été accordées par la Ligue du Grand Est à compter de la date de signature de la présente Charte.

Fait à _____ le _____

Signature
du joueur

Signature
du représentant légal

Signature
du Président de la Ligue